

Projet de Travail Communautaire Éducation Chrétienne 20

Buts: Promouvoir une attitude qui reconnaît le service communautaire comme une partie importante de la vie de chrétien.

Offrir aux élèves une opportunité de grandir comme Chrétien en suivant Jésus comme exemple de compassion en servant les autres.

Critères:

1. L'élève doit effectuer **huit** heures de travail communautaire.
2. Ces heures de travail communautaire peuvent être offertes...
 - a) À une agence ou une organisation
 - b) À quelqu'un à l'extérieur du milieu scolaire ou familial, ou du cercle d'amis
 - c) À une famille dans le besoin dans ta communauté.
3. L'élève ne recevra pas d'argent pour le service communautaire.
4. L'élève pourra effectuer toutes ses heures de travail communautaire au sein d'un même organisme ou diviser ses heures au sein de différents organismes.
5. L'élève est responsable de remplir son formulaire "Heures de travail communautaire". Il soit clairement indiqué le nom de l'organisme, le nom du superviseur, la date et les heures de service, l'activité. Le formulaire doit être signé par le superviseur de l'activité et doit inclure son évaluation.
6. Une fois le travail communautaire complété, l'élève doit :
 - a) Écrire une réflexion sur le travail communautaire effectué.
 - b) Soumettre le formulaire des heures de travail communautaire et la réflexion avant la fin du semestre.

Évaluation:

Heures du travail communautaire	6 points
Réflexion sur le travail communautaire	4 points
Total	10 points

